



Ariane Vennin
98, Bd des Batignolles
75017 Paris
06 08 77 45 82
www.arianevennin.fr

SPECIALISTE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

*depuis mai
2007*

Porte-Parole d'Ecologie sans Frontière

Ecologie sans Frontière, créée en 1998, reconnue au plan national association agréée de défense de l'environnement en 2008, est l'une des huit ONG nationales membres du Grenelle de l'Environnement. Ecologie sans Frontière est spécialisée sur les réformes institutionnelles et la gouvernance écologique au plan international comme national. ESF est l'ONG qui a soutenu l'adoption de la Charte de l'Environnement, qui a proposé l'idée du Grenelle de l'environnement, et qui a initié l'évolution du Conseil économique et social en Conseil économique, social et environnemental. Ecologie sans Frontière promeut une écologie pragmatique. Sa spécificité est d'utiliser les outils juridiques type propositions de loi, participations aux comités d'experts, et en ultime recours, actions juridiques pour faire progresser l'écologie. Apolitique et indépendante, Ecologie sans Frontière ne pratique pas le "cobranding" ni la logotisation de produits ou de marques, son financement résulte uniquement des donations de ses membres et d'actions de mécénat.

*depuis mai
2007*

Lobbyiste Conseil en Environnement

Expert juridique, médiateur ou conseil en gouvernance sur des thématiques écologiques en matière d'air, d'énergie et climat pour la SS2E a6 ; Membre de conseils de gouvernance ministériels (Conseil National du Développement Durable et du Grenelle de l'Environnement, Conseil National de l'Air, Table Ronde Nationale Efficacité Energétique) ou d'établissements publics (INERIS) ou privés ; Maître de conférences en droit de l'environnement à l'Ecole des Haute Etudes Politiques ; Fondatrice du groupe collectif Touche pas à mon panneau solaire (TPAMPS).

Avocat en droit de l'environnement et élue local

2005-2008

Administrateur de l'INC (Institut National de la Consommation)
développement de sujets écologiques forts sur la Consommation durable dans 60 Millions de consommateurs, suppléments Produits verts et consommation durable et Conso-Mag TV

2004-2006

Déléguée générale de Conso Durable, présidée par Nathalie Kosciusko-Morizet, responsable environnement de l'UMP
Consodurable déclaré Campagne d'intérêt général par le premier ministre (Campagne TV) ; préparation Convention et blog écolo "penser loin, agir vite"

2002-2006

Membre ("expert, personnalité qualifiée") du Conseil National du Développement Durable, crée par le premier ministre Jean-Pierre Raffarin
instauration d'une gouvernance des parties prenantes, adoption de la Stratégie Nationale de Développement Durable, Charte de l'Environnement, participation à la Stratégie Européenne de Développement Durable

2002-2005

Membre fondateur du Conseil du Développement Durable de l'UMP coprésidé par Alain Juppé et Nathalie Kosciusko-Morizet
rassemblements des partis et courants écologistes en faveur d'une écologie positive ; lancement du débat OGM ; préparation de la Charte de l'Environnement

2001-2008

Elue de Paris 17^e, déléguée à l'environnement avec Françoise de Panafieu, Députée-Maire

gestion des politiques sectorielles de l'environnement (air, eau, déchets), création d'un conseil du développement durable et d'un plan de développement

- 1995-2001 **Elue de Saint-Briac-sur-Mer, déléguée à l'environnement, avec Brice Lalonde, Maire**
protection des biotopes du golf ; organisation du nettoyage écologique des 11 plages ; création d'une station d'épuration écologique ; développement de l'assainissement ; révision du POS/PLU avec densification de l'urbanisme pour éviter le mitage des paysages et l'étalement urbain
- 1991-2004 **Avocat spécialisé en développement durable et droit des collectivités locales : principales missions**
- 2000-2004 avocat conseil des associations Enviro-Elus et Ecologie sans Frontière ainsi que d'autres ONG à l'occasion de la préparation du sommet de Johannesburg et avocat conseil de collectivités sur des agendas 21 (ou plans de développement durable locaux) et autres thématiques environnementales
- 1998- 2001 avocat conseil sur la création des quotas et marchés carbone (création du Fideme pour l'Ademe) et avocat marchés publics et Dsp (ancêtres des partenariats publics-privé) et avocat conseil en environnement pour collectivités (secteurs déchets / eau et assainissement / air et ICPE)
- 1996 - 2000 avocat des Asqua (association agréée de surveillance de la qualité de l'air) ; avocat de l'OM à propos des travaux du Stade Vélodrome ; avocat du Collectif anti nitrates et extension des porcheries en Bretagne
- 1994 - 1998 avocat professeur en droit public au Centre de Formation du Barreau de Paris sur le droit public ; juré du CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat)
- 1991 - 1996 avocat de communes et établissements publics souhaitant valoriser leurs boues d'épuration, avocat conseil en faveur de l'Outre-mer (défense du littoral de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna), et, depuis 1992 et s., avocat de Brice Lalonde et du parti écologiste Génération Ecologie
- 1989-1991 **Association des Maires de France : service Conseil et Contentieux**
expertise du fonctionnement des administrations communales sous le double prisme du conseil et des contentieux ; rédaction d'articles et de documents d'urbanisme en faveur de la protection de l'environnement

Ouvrages :

- « Citations et discours écologiques » par Ariane Vennin, 165 p., Edition IBOOK, janvier 2011
- « Guide des marchés publics à l'usage des Maires », d'Ariane Vennin, Jean-Marc Peyrical et autres, Editions AMF-BERGER-LEVRAULT, 200 p., novembre 2006
- « La qualité de l'air, normes et procédures » de Ariane Vennin et Frédéric Ecolivet, Editions IMPRIMERIE NAT. – CREDIT LOCAL DE FRANCE, collection Action Locale, 400 p., novembre 2000 préface C. Lepage ; réédition mise à jour DEXIA - LE MONITEUR, mars 2005
- « L'assainissement, quelles actions ?, quelles obligations ? » de Ariane Vennin, Editions CNPT, 175 p., octobre 1998
- « Guide du permis de construire à l'usage des Maires », ouvrage collectif, rubriques Urbanisme et Environnement d'Ariane Vennin, Editions AMF-BERGER-LEVRAULT, 200 p., décembre 1997
- « La protection et valorisation du nom des communes et autres éléments de leur patrimoine immatériel », par Ariane Vennin, Editions Actions Locales, 220 p., mars 1992

Etudes :

- 1991 Avocat au Barreau de Paris
- 1991 DEA de droit public, Université Paris II (Assas), mention B
- 1990 DEA de droit privé, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), mention AB
- 1989 Maîtrise droit public et droit privé, Université Paris II (Assas) mention B
- 1985 Bac L, Lycée international de Sèvres (92)

Divers :

44 ans, née le 7.6.1967 à Paris 8^e, 3 enfants ; Anglais professionnel y compris anglais technique (énergie et environnement) ; Informatique et numérique